



# Accessibilité PSH

## Programme de formation :

### Jour 1

#### L' Accessibilité personne en situation de handicap

Contexte social

La situation de handicap.

Le vieillissement de la population.

Le besoin d'autonomie.

La compréhension des besoins

La chaîne de déplacement et l'autonomie.

Déficiences visuelles.

Déficiences auditives.

Déficiences motrices.

Déficiences intellectuelles.

#### Cadre réglementaire neuf et existant

La loi 2005-102 de février 2005.

Obligations applicables aux ERP, aménagement des installations ouvertes au public

Arrêté du 20 Avril 2017: nouvelle réglementation au 1 juillet 2017: Voirie.

Obligations applicables aux bâtiments d'habitation.

Les situations bâtiment (ERP, BHC, lieu travail, IOP).

#### Méthodologie du contrôle

Les trottoirs.

Les places et grands espaces.

La chaussée.

Les équipements publics (bancs, transports en communs,...)

Les cheminements extérieurs des bâtiments.

Le stationnement automobile.

L'accès à l'établissement ou installation.

L'accueil du public.

### Jour 2

#### Prescriptions techniques communes.

Prescriptions techniques spécifiques aux ERP et IOP.

Prescriptions techniques spécifiques aux bâtiments d'habitation.

Prescriptions techniques spécifiques au Code du Travail.

Prescriptions techniques spécifiques à la voirie et à l'urbanisme.

Phases de la mise en Accessibilité.

Qu'est-ce qu'un diagnostic Accessibilité ?

Ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

Le Matériel utilisé pour la phase contrôle.

Diagnostic.

Préconisation.

#### Phases de la mise en Accessibilité

Qu'est-ce qu'un diagnostic Accessibilité ? Ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. Le Matériel utilisé pour la phase contrôle.

Diagnostic.

Préconisation.

**Durée :** 2 jours, soit 14heures.

Formation préconisée pour un groupe de 1 à 5 stagiaires maximum.

**Public :** Bureaux d'Etudes, Architectes, Chef de projets, Economistes, Maîtres d'Ouvrages, Entreprises du Bâtiment, Professionnels du bâtiment.

**Pré requis :** Bon niveau de connaissances techniques du bâtiment ou expérience professionnelle significative équivalente

#### Objectifs et compétences visées :

Utiliser les outils nécessaires à la réalisation d'audit d'Accessibilité et d'accompagnement de la Maîtrise d'ouvrage, durant les différentes phases du projet d'aménagement.

Savoir mettre en place les diagnostics accessibilité et comprendre les plans de mise en Accessibilité.

Accompagner le Gestionnaire et/ou le Propriétaire d'un ERP dans l'élaboration d'un Agenda d' Accessibilité Programmé.

#### Méthode pédagogique et suivi qualité :

Phases théoriques et pratiques. Etudes de cas concrets(diagnostic/ industriels/ bâtiments). Solutions techniques à partir d'exemples créés et en création. Supports pédagogiques sur clés USB remis en fin de Formation. Evaluation des acquis durant toute la session. Evaluation par stagiaire de la qualité de la formation. Evaluation à froid ( j+2 mois après la formation) Attestation de Formation et feuille d'émargement. Votre conseiller formation est à votre disposition pour le suivi qualité, la satisfaction de la formation et toute demande de médiation.

#### Compétence formateur :

Formateur expert spécialisé en Accessibilité handicapé, dirigeant, il intervient depuis plus de 12 ans auprès des professionnels de la construction, des collectivités locales.